

**REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE COURCOURY

Séance du 2 juillet 2015

Nombre de membres

Afférents au Conseil Municipal : 14

Qui ont pris part à la délibération : 13

Date de Convocation : 26/06/15

L'An deux mille quinze, et le deux juillet, à 20h45, le Conseil Municipal de Courcoursy, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur BIGOT Éric.

Étaient présents : Éric BIGOT, Catherine DUDOIGNON, Kim BARON BRUMAUD, Didier MECHAIN, Geneviève VILPASTEUR, Michelle FARGEOT, Jean-Michel MELLIER, Alain PHILIPPE, Jean-Marc KELLER, Françoise BARBAUD, Daniel JOLIBOIS.

Était absent : Liliane GILLARD qui a donné pouvoir à Michelle FARGEOT, Jackie DEGUIL qui a donné pouvoir à Kim BARON BRUMAUD, Alain BOISSINOT.

Kim BARON BRUMAUD est nommée secrétaire de séance.

La séance est ouverte à 20h45.

Monsieur le Maire débute le conseil récapitulant les sujets du précédent conseil. Aucune remarque n'est constatée, il est approuvé.

Demande de subvention Conseil Départemental 17 – Fonds d'aide aux communes pour la construction de bâtiments scolaires de 1^{er} degré

Le Maire expose au Conseil le projet de travaux sur les bâtiments du groupe scolaire, et propose de solliciter le Conseil Départemental pour une aide financière au titre du fonds d'aide aux communes pour la construction de bâtiments scolaires du 1^{er} degré, relative à ce projet dont le plan de financement se présente, à ce jour comme suit :

Montant total du projet : 33 379.23€ HT

Sollicitation Département (35%) : 11 682.73€

Autofinancement/emprunt : 21 696.50€

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, autorise le Maire à demander une subvention et à signer tous les documents qui s'y rattachent.

Pour, à l'unanimité.

Modification du tableau des effectifs

Un agent technique aura atteint, au 1^{er} novembre 2015 : dix années d'ancienneté, et le 7^{ème} échelon du grade d'adjoint technique 2^{nde} classe.

Ces critères lui permettent un avancement au grade d'adjoint technique de 1^{ère} classe par promotion interne, sur demande des élus, auprès du centre de gestion.

Le Maire propose aux conseillers de modifier le tableau des effectifs et ainsi, valider le changement de grade de l'agent à compter du 1^{er} novembre 2015.

SERVICE ADMINISTRATIF	
Adjoint administratif 1 ^{ère} classe	Temps complet (35h) Non titulaire
Adjoint administratif 2 ^{ème} classe	Temps non complet (17h30) Stagiaire
SERVICE TECHNIQUE	
Adjoint technique 1 ^{ère} classe	Temps complet (35h) Titulaire
Adjoint technique 2 ^{ème} classe	Temps complet (35h) Titulaire
Adjoint technique 2 ^{ème} classe	Temps non complet (12h) Titulaire

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve l'avancement de grade de l'adjoint technique à compter du 1^{er} novembre 2015.

Pour, à l'unanimité.

Désignation des membres de l'Association Foncière de Remembrement pour renouvellement du bureau

Par courrier, la DDTM a indiqué que le mandat de six ans du bureau de l'Association Foncière était arrivé à expiration. Il convient au Conseil Municipal de désigner 5 membres, et de soumettre 5 autres membres à la chambre d'agriculture qui, ensuite, validera sa décision.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve que :

Parmi les propriétaires de parcelles remembrées, cotisant à l'association, les personnes désignées sont :

- Christian ROBERT
- Sébastien LYS
- Jean Claude DROUILLARD
- Didier MECHAIN
- Michel TARIN

Parmi les propriétaires de parcelles remembrées, cotisant à l'association, les personnes suggérées à la chambre d'agriculture sont :

- Maurice VILPASTEUR
- Christian LYS
- Jean Marie CAILLAUD
- Patrick GUERIN
- Thomas CHAUDRON

Pour, à l'unanimité

Questions diverses :

- Le Maire informe les conseillers que le projet d'aménagement de l'ancienne discothèque est en attente dans les services de l'architecte des bâtiments de France, car l'architecte est non favorable au projet présenté. Les élus continuent de travailler sur une issue à ce projet qui satisfasse les différentes parties, et puisse enfin aboutir.

- Le Conseil Départemental a informé les élus que les travaux du centre bourg commenceraient certainement en début 2016, voir toute fin 2015, contrairement à septembre comme il était prévu. Les différentes instances responsables du démarrage de ces travaux, doivent planifier de nombreux projets et les délais de réalisation en sont parfois rallongés. Les élus sont impuissants face à ces délais de traitement, et doivent patienter.

- Monsieur Philippe demande au Maire les démarches à effectuer pour avoir le droit d'organiser un concert dans l'église. Le Maire, l'invite à envoyer un courrier à la Paroisse en charge de l'église de Courcoury, qui, selon les critères du concert, autorisera ou non l'évènement.

- Le bureau d'étude en charge du diagnostic d'accessibilité, est intervenu et doit transmettre son rapport dans les prochaines semaines. Après quoi, les élus pourront avoir une idée précise des travaux à réaliser, et dans quel délai.

- Les employés techniques ont commencé les horaires d'été depuis le 1^{er} juillet, en raison des fortes chaleurs, et débutent à 6h du matin, pour terminer à 13h.

- Le 8 septembre auront lieu la FETE de la SEUGNE, sur Courcoury organisée par la CDA dans le cadre du projet CHARENTE SEUGNE.

La séance est levée à 22h30.

BARBAUD Françoise	BARON-BRUMAUD Kim	DUDOIGNON Catherine	BIGOT Eric
BOISSINOT Alain	PHILIPPE Alain	DEGUIL Jackie	FARGEOT Michelle
GILLARD Liliane	KELLER Jean-Marc	MECHAIN Didier	MELLIER Jean-Michel
JOLIBOIS Daniel	VILPASTEUR Geneviève		